

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 26 septembre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 20 septembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVER SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe (à partir de la question 10), DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel (à partir de la question 7), LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine (à partir de la question 5), MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse (à partir de la question 5), BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, FLAJOLET André (à partir de la question 8), FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothee, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique*

**PROCURATIONS :**

*DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVER SIN Corinne, DELANNOY Alain donne procuration à DELECOURT Dominique, MARIINI Laetitia donne procuration à GACQUERRE Olivier, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*CHRETIEN Bruno, DEBUSNE Emmanuelle, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, SELIN Pierre, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, CRETEL Didier, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, DUPONT Yves, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, ROBIQUET Tanguy, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno*

*Monsieur DEBAECKER Olivier est élu Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**26 septembre 2023**

**ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL**

**FONDS DE TRANSITION ENERGETIQUE : VERSEMENT**  
**DES AIDES FINANCIERES**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique & protéger la nature

Enjeu : Réduire l'impact énergétique des logements du territoire

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération, le Fonds de Transition Énergétique (FTE) a été créé le 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour accompagner les propriétaires aux revenus intermédiaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.

A ce titre, des demandes ont été instruites conformément aux modalités validées par délibération n° 2020/CC183 du Conseil communautaire en date du 08 décembre 2020 et notifiées aux propriétaires.

La conformité des dossiers présentés est attestée par des visites de contrôle à domicile organisées par le service et par la présentation des pièces justificatives (factures acquittées visées des deux parties, photos des travaux).

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transport et Urbanisme » du 11 septembre 2023, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires et selon les montants repris aux tableaux ci-annexés, soit 2 dossiers pour un montant total de 15 786 € et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,  
Le Bureau communautaire,  
A la majorité absolue,

**ATTRIBUE** les aides financières au titre du Fonds de Transition Énergétique du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération au profit des bénéficiaires et selon les montants repris dans les tableaux ci-annexés, soit un montant total de 15 786 €.

**PRECISE** que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **29 SEP. 2023**

Et de la publication le : **29 SEP. 2023**  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué.



**IDZIAK Ludovic**



**IDZIAK Ludovic**



**Demande d'aides financières auprès du Fonds de Transition Energétique  
Bureau Communautaire du 26 septembre 2023**

<b>N °dossier</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Nom</b>	<b>Ville</b>	<b>Date de validation avant travaux</b>	<b>Montant total du projet TTC</b>	<b>Montant de l'aide communautaire</b>
<b>588</b>	Isolation des combles perdus, des murs par l'extérieur, installation d'une PAC air/eau et d'une VMC hydro B	COLIN	VAUDRICOURT	09/02/2022	41773,96€	<b>6500 €</b>
<b>466</b>	Isolation des murs, de la toiture, du plancher, renouvellement des menuiseries, pose d'une pompe à chaleur (en remplacement d'un poêle à granulés), d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une VMC hygroréglable	DIOCOURT	LILLERS	16/07/2021	111 338,77€	<b>9286€</b>

<b>TOTAL</b>	<b>15 786€</b>
--------------	----------------

